

ENGAGÉ

**POUR L'EMPLOI
INTÉRIMAIRE**



**RAPPORT D'ACTIVITÉ
2024** | Fonds Professionnel pour l'Emploi
dans le Travail Temporaire

Le FPETT, acteur actif, RÉACTIF ET PRO ACTIF



PATRICK TUPHÉ
Président du FPETT



LAURENCE SÉGURA
Vice-Présidente du FPETT

A l'image de la branche du travail temporaire, les partenaires sociaux qui pilotent le FPETT souhaitent continuer à en faire un acteur actif, réactif et pro actif.

Sécuriser les itinéraires professionnels des salariés intérimaires, c'est la mission du FPETT.

En 2024, elle s'est traduite par un développement de la formation. 189 000 personnes ont été formées à l'initiative des agences d'emploi qui ont mobilisé le financement du FPETT. Nos dispositifs de branche (CIPI et CDPI) ont progressé de 40 %, permettant à près de 15 000 salariés de se qualifier et de sécuriser leur insertion professionnelle.

Au-delà de la formation, nous avons poursuivi les expérimentations initiées en 2023.

Celles-ci reposent sur une conviction : parce que les itinéraires professionnels évoluent, parce que les attentes des entreprises et des salariés changent, **les pratiques d'accompagnement et de formation doivent évoluer**. Il faut en particulier renforcer la place des compétences transverses, prendre en compte les compétences individuelles pour ajuster les formations, insister sur l'acquisition de savoir-faire par l'expérience. C'est le sens des interventions telles que FREGATE, certifié TT, Boussole etc. Le FPETT est un acteur et un relais de la branche en la matière.

Le sujet de la soutenabilité économique des actions constitue un point d'attention majeur pour nous, administratrices et administrateurs du Fonds. Cela passe par une démarche raisonnée consistant à créer des prototypes viables financièrement.

En matière de financement et de développement de la formation, nous souhaitons articuler nos moyens avec les acteurs publics, avec qui nous partageons un objectif commun : l'emploi. En mobilisant nos ressources privées de branche comme contrepartie de l'intervention publique, nous pouvons appuyer les actions des pouvoirs publics ; c'est une opportunité que nous appelons à développer.

2024 a aussi été marquée par **le renforcement du Pôle Reconversion**, au service des parcours des salariés intérimaires victimes d'accident du travail ou de maladie professionnelle : désormais, 5 conseillères sont mobilisées sur le sujet.

Enfin, parce que la collaboration à l'échelle territoriale est essentielle pour agir sur l'emploi, nous continuons à activer des partenariats avec les acteurs de l'emploi et de la formation, qui nous rendent collectivement plus intelligents dans l'action et plus efficaces dans les résultats.



MARC OLIVIER JOUAN
Directeur du FPETT

Le FPETT agit pour l'accès à l'emploi, la formation, le développement des compétences, la qualification et la reconversion. Notre engagement : construire des solutions concrètes à chaque étape et à chaque période de la vie professionnelle.

Dans un contexte de changements profonds du travail, les réponses efficaces passent par la collaboration entre acteurs.

Des financements complémentaires pour l'emploi p.3

Des innovations au service de l'emploi p.4

Des partenariats tournés vers l'emploi p.7

Communiquer au bénéfice des parties prenantes p.9

Le FPETT en chiffres-clés au 31/12/2024 p.10

Des financements complémentaires...

En 2024, le FPETT a mobilisé des moyens supplémentaires consacrés à la formation et au développement des compétences des publics prioritaires en complémentarité des financements publics.

13 M€

En soutien des orientations du FNE-Formation

Cette enveloppe de fonds complémentaires accompagne l'engagement de la branche en faveur de l'accès à la formation en cofinçant les actions prises en charge par le FNE destinées à développer les compétences et les qualifications des salariés intérimaires.

17 M€

Montant PIC IAE* 2024 engagé

En contrepartie du financement assuré par le PIC IAE pour les salariés en insertion, le FPETT est intervenu à hauteur de 17 M€ pour cofinancer des actions répondant aux besoins en compétences et qualifications dans les secteurs et métiers à potentiel d'emploi. Sur ces 17 M€, 16 M€ sont mobilisés pour financer des parcours de formation de 140 à 500 heures réalisées en CIPI ou CDPI.

... POUR L'EMPLOI

90%

taux d'insertion CDPI 2024

90 % des salariés formés en CDPI sont en emploi au cours des 6 mois suivant la formation.

79%

taux d'insertion CIPI 2024

79 % des salariés formés en CIPI sont en emploi au cours des 6 mois suivant la formation.

189 000 SALARIÉS

intérimaires formés en 2024

Ce chiffre souligne à nouveau l'efficacité des actions mises en place par le FPETT et l'ensemble des acteurs emploi-formation qui s'engagent à ses côtés pour la formation et l'emploi intérimaire.

* PIC IAE : Plan d'Investissement dans les Compétences de l'Insertion par l'Activité Economique

Des innovations...

AU SERVICE DE L'EMPLOI

Tout au long de 2024, le FPETT a été porteur d'innovations, explorant, expérimentant, inventant de nouveaux formats pédagogiques pour favoriser l'insertion et la réinsertion des salariés intérimaires et des demandeurs d'emploi sur le marché du travail.

AI.TT.ernatif : sécuriser l'emploi intérimaire par l'innovation territoriale

Lancé en novembre 2023 par le FPETT et destiné aux agences d'emploi, l'appel à projet AI.TT.ernatif encourage les initiatives qui, face aux défis actuels, réinventent l'accès à la formation et à l'emploi en répondant à ces trois critères : **un diagnostic solide, un effet transformateur et un potentiel d'essaimage**. L'objectif étant de sélectionner et soutenir des solutions concrètes et novatrices sécurisant les itinéraires des salariés intérimaires en misant sur l'innovation territoriale et sur l'analyse des besoins réels d'emploi.

Depuis son lancement, AI.TT.ernatif a suscité près de 40 idées, dont 30 % ont abouti à un dépôt de projet comme **suRSAut**, porté par Service Intérim à La Réunion, qui aide les bénéficiaires du RSA à surmonter les freins au retour à l'emploi ou encore **Parrain'térim** porté par Inserim qui facilite l'insertion des publics allophones grâce au parrainage et à la sensibilisation sur l'interculturalité.

Avec AI.TT.ernatif, le FPETT souligne ainsi la capacité des acteurs de la branche à innover, à faire émerger de nouveaux projets structurés et porteurs d'impact résolument tournés vers l'emploi.

Près de **40** idées

nées de l'appel à projet AI.TT.ernatif depuis son lancement.

T@CT : un levier pour développer les compétences transversales des publics intérimaires et en insertion

En 2024, le FPETT a lancé T@CT, **un outil en ligne gratuit** permettant, à partir de tests ludiques, de conseils et d'astuces, d'identifier, de valoriser et de renforcer les compétences transversales devenues essentielles pour sécuriser l'accès à l'emploi et accompagner l'évolution professionnelle. Destiné aux salariés intérimaires, aux demandeurs d'emploi et aux acteurs de l'accompagnement (missions locales, Ecole de la 2^{ème} chance (E2C), lycées professionnels, centres de formation), T@CT a été pensé pour être utilisé à la fois en autonomie et en collectif. Il intègre un kit pédagogique facilitant son déploiement dans le cadre d'animations de groupe.

Prochainement, T@CT s'enrichira d'un nouvel espace dédié à **l'écocitoyenneté** afin de sensibiliser aux comportements professionnels durables et d'accompagner la montée en compétences liées à la transition écologique. Ce projet bénéficie d'un soutien de la DREETS Normandie.

Près de **500** connexions

en 1^{ère} semaine de lancement de T@CT témoignant de son appropriation rapide par les utilisateurs.

Parole d'expert

♥♥ Grâce à AI.TT.ernatif, nous avons pu oser des formats totalement nouveaux pour transformer durablement des vies. ♥♥

NICOLAS BAZILE

Directeur de l'Insertion pour Service Intérim engagée dans le projet suRSAut

TÉMOIGNAGE

♥♥ T@CT est un véritable accélérateur pour nos jeunes : il les aide à prendre conscience de leurs atouts et facilite la compréhension des comportements attendus en entreprise.♥♥

ANTOINE

Conseiller en insertion professionnelle en mission locale



FREGATE : une expérience immersive hors du cadre habituel de formation

Comment outiller les salariés intérimaires pour les aider à mieux réussir chacune de leurs nouvelles missions ? En sortant des sentiers battus de la formation. **Tester, innover...** tel est le principe du module immersif FREGATE conçu par le FPETT et déployé en 2024 pour accompagner les salariés intérimaires dans le développement de leurs compétences transversales.

À travers des mises en situation hors du cadre habituel de formation - cours de voile, équi-coaching dans un centre équestre, spéléologie, cirque, atelier cuisine... - FREGATE agit comme un **déclencheur de confiance et un révélateur de potentiel.**

Loin des formats classiques, FREGATE permet de **travailler concrè-**

tement les capacités essentielles aux situations professionnelles - coopération, autonomie, gestion du stress, respect des règles et des consignes... - et de **transposer l'expérience vécue vers les exigences concrètes de l'intérim.**

Dans une branche où les salariés doivent régulièrement intégrer de nouveaux environnements de travail et de nouvelles équipes, savoir s'adapter rapidement, comprendre les règles implicites et explicites et coopérer efficacement sont des qualités aussi indispensables que les compétences techniques.

Le module de formation s'inscrit désormais dans l'offre de services du FPETT.



TÉMOIGNAGE

♥♥ FREGATE a changé la dynamique du groupe. Certains salariés intérimaires se sont révélés : ils ont pu démontrer des compétences transversales précieuses dans un cadre bienveillant. Cette prise de conscience les a rassurés sur leurs capacités et leur a permis de mieux se projeter dans le monde professionnel. ♥♥

KARINE DEGOSSE

Animatrice de FREGATE Equitation

50

bénéficiaires

du programme FREGATE en 2024 dans 4 régions avec des retours très positifs des agences d'emploi et des organismes de formation.

Pôle Reconversion : une montée en puissance en 2024

707 accompagnements

Destiné à **simplifier et à fluidifier le parcours de reconversion**, le Pôle Reconversion a accompagné, depuis sa création en juin 2023, 707 salariés intérimaires victimes d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle ou non professionnelle. Unique et innovant, ce pôle est monté en puissance en 2024 en proposant un accompagnement global avec une capacité à mobiliser des actions allant du financement de formation (sur temps d'arrêt de travail, CAR (Contrat d'alternance de reconversion), PTP (Projet de Transition Professionnelle)) à l'accompagnement psychologique (192 rendez-vous pris auprès d'infirmières ou de psychologues du travail) en passant par des solutions spécifiques à la branche du travail temporaire.

Parole d'expert

♥♥ La coordination avec le FPETT est, à mon sens, essentielle pour optimiser notre travail. Chacune d'entre nous œuvre pour faciliter les projets de reconversion. A nous de nous assurer de la faisabilité et de la cohérence des choix d'orientation. Les Conseillères Pôle Reconversion sont pour moi des « facilitatrices de projet », elles communiquent aisément avec les agences et avec les organismes de formation, qui comprennent mieux nos demandes et se sentent rassurés par leur présence.♥♥

CÉLINE ROSSETI

Coordinatrice du Service social du FASTT (Fonds d'action sociale du travail temporaire) - Ressaif

5 conseillères dédiées

Jouant un rôle essentiel dans le succès du Pôle Reconversion, les 5 conseillères du Pôle Reconversion sont en contact quotidien à la fois avec les agences d'emploi et les autres partenaires emploi-formation pour piloter des itinéraires et avec les salariés intérimaires pour les accompagner à chaque étape de leur reconversion. Avec un objectif prioritaire : **leur retour à l'emploi.**



SANDRINE LABORDE
Référente
Pôle Reconversion



EMMANUELLE MONTEIL
Conseillère
Parcours Reconversion



ELSA COMMAILLE
Conseillère
Parcours Reconversion



LOUISE MERCIER
Conseillère
Parcours Reconversion



MAGALI BARBIER
Conseillère
Parcours Reconversion



Des partenariats TOURNÉS VERS L'EMPLOI

Favoriser l'insertion des allocataires du RSA et des seniors

Actions TREMPLIN RSA et Seniors en 2024

En 2024, le FPETT a déployé **9 actions TREMPLIN** dans des territoires stratégiques, à destination des allocataires du **RSA** et des **seniors** en recherche d'emploi. L'enjeu : remettre en mouvement des publics souvent éloignés de l'emploi grâce à un format court, intensif et collectif, co-construit avec les agences d'emploi et les partenaires locaux. Ces parcours ont permis une remobilisation rapide, un repositionnement professionnel, et ont contribué à faire évoluer les représentations réciproques entre prescripteurs, agences d'emploi et participants. Plus qu'un accompagnement, TREMPLIN s'affirme comme un **levier d'inclusion professionnelle** à fort impact territorial.

84

stagiaires accompagnés

via 9 actions TREMPLIN dans 8 territoires, avec la mobilisation de 59 agences d'emploi et 18 partenaires locaux.

TÉMOIGNAGE

♥♥ J'ai retrouvé confiance en moi et réalisé que j'avais encore une place sur le marché du travail.♥♥

CHRISTELLE

Candidate senior, Évreux

ZOOM sur...

Un grand pas en avant dans le Pas-de-Calais

Afin de coordonner les efforts en matière de repérage, d'accompagnement et de formation des allocataires du RSA vers les opportunités offertes par le travail temporaire, **une convention entre le FPETT, AKTO, le FASTT** (Fonds d'action sociale du travail temporaire) **et le Conseil départemental du Pas-de-Calais a été signée en 2024** avec, à la clé, la mise en place d'actions spécifiques sur les **Grands Chantiers** (Canal Seine-Nord Europe, réhabilitations urbaines ERBM!...) via les dispositifs **SPOTT** (actions de formations collectives inter-agences d'emploi).

1. Engagement pour le renouveau du Bassin minier du Nord



Agir au plus près des besoins en emploi et compétences

Déploiement des démarches « Filière stratégique » et « Grands chantiers »

Face aux enjeux de développement et de transformation de filières industrielles stratégiques comme le nucléaire ou à l'implantation de grands chantiers d'infrastructure régionaux, des besoins massifs en compétences se font jour. Pour permettre aux entreprises de travail temporaire de les anticiper et de sécuriser les itinéraires professionnels de leurs salariés intérimaires, le FPETT a initié deux

démarches structurantes en 2024 : **Filière stratégique** et **Grands Chantiers**.

Au programme : animation territoriale partagée, diagnostic croisé emploi-compétences et coordination étroite avec les acteurs de l'emploi-formation et des donneurs d'ordre. Dans ce cadre, le FPETT déploie une méthode concrète, allant du repérage des publics à la mise en place de formations et de financements adaptés, jusqu'au suivi dans l'emploi.

Accompagner les reconversions et les mobilités professionnelles

Associations Transitions Pro : 5 conventions régionales signées en 2024

En 2024, le FPETT a renforcé ses partenariats avec les Associations Transitions Pro pour faciliter l'accès au **Projet de Transition Professionnelle (PTP)** et plus largement optimiser les parcours

de reconversion. Cinq conventions régionales ont été signées : Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, La Réunion, Nouvelle-Aquitaine et Hauts-de-France. En Île-de-France, première région à déployer la convention, 72 dossiers de PTP ont été déposés en 2024 par des salariés intérimaires, avec 87,5 % de taux d'acceptation.



Parole d'expert

♥♥ En articulant les financements de Transitions Pro et du FPETT, nous pouvons mieux accompagner les projets des salariés intérimaires et répondre aux défis de compétitivité et de mutation des emplois auxquels les entreprises franciliennes sont confrontées.♥♥

GABRIEL DAUVERGNE

Chargé de mission animation du réseau OPCO & Branches, Transitions Pro IDF

UN DÉPLACEMENT PRO-ACTIF À LA RÉUNION

Du 4 au 8 novembre 2024, une délégation paritaire du FPETT s'est rendue à La Réunion pour renforcer les coopérations locales, ajuster l'offre de service aux spécificités du territoire et valoriser les actions menées en faveur des salariés intérimaires.

Sur place, ces cinq jours de rencontres et d'échanges avec plus de 25 partenaires institutionnels (DEETS, Conseil Régional, France Travail, Transitions Pro, AGEFIPH ...) et plus de 20 agences d'emploi ont posé les bases d'avancées concrètes avec :

- la signature d'une convention avec Transitions Pro La Réunion,
- la signature d'une charte de partenariat avec l'AGEFIPH,
- de nouveaux projets structurants : un programme **Immersive Learning Sécurité**, un TREMLIN de 5 jours et le **lancement de l'expérimentation Boussole**.

Près de **5 200**

salariés intérimaires équivalent temps plein à La Réunion

Lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme

Un partenariat renforcé entre le FPETT et l'ANLCI

La question du repérage des personnes en situation d'illettrisme et d'illectronisme est centrale dans la mise en œuvre des solutions de formation et d'accompagnement. C'est la raison pour laquelle le FPETT et la CPNE¹ de la branche du travail temporaire ont renforcé en 2024 leur partenariat stratégique avec l'ANLCI². Le FPETT et ses partenaires se sont ainsi mobilisés dans le cadre du programme « La Coopérative des solutions », piloté par l'ANLCI (avec le soutien du FSE), pour co-construire une démarche et des outils - désormais intégrés au service Boussole du FPETT - visant à repérer les publics intérimaires en situation d'illettrisme et à les orienter vers des solutions adaptées.

1. Commission paritaire nationale de l'emploi
2. Agence Nationale de Lutte contre l'illettrisme



Parole d'expert

♥♥ L'illettrisme ne se devine pas. Il se repère, il s'accompagne, il se dépasse. Avec le FPETT, nous avons fait le choix d'une approche concrète, actionnelle, collaborative et au plus près des réalités du terrain.

Parce que chaque intérimaire, chaque agence, chaque territoire a ses spécificités, le FPETT a fait le choix d'actions construites « dans la dentelle » : des parcours sur mesure, co-construits avec les acteurs de terrain, contextualisés, pour répondre avec justesse aux besoins identifiés.

Cette démarche, ancrée dans l'écoute et l'agilité, permet de transformer les constats en solutions concrètes, utiles et immédiatement mobilisables par les agences et les intérimaires. ♥♥

LAMIA ALLAL

Chargée de mission « Monde du Travail » à l'ANLCI

Communiquer au bénéfice DES PARTIES PRENANTES

Une multiplicité de solutions pour faciliter l'accès à l'information

Que ce soit sous format numérique ou papier, le pôle Communication du FPETT a multiplié les actions en 2024 afin de faciliter l'accès à l'information de tous ses publics cibles et ainsi leur simplifier la vie.

Le **site internet** du FPETT - www.fpett.fr - est devenu le carrefour digital incontournable pour s'informer, être conseillé et guidé. Il regorge de ressources comme les collections de vidéos pédagogiques « Eclairage sur... », « Parlons parcours... » et « Itinéraire et compétences » permettant de mieux comprendre l'intérim ainsi que les dispositifs et solutions proposés par le FPETT, sa FAQ répondant aux questions les plus fréquemment posées, sa cartographie des événements pour ne rien rater ou encore sa boîte à outils qui met à disposition des documents/ressources tels que des modes d'emploi ou des fiches pratiques.

L'équipe Communication a également piloté la programmation événementielle 2024 proposant de nombreux **webinaires/ webconférences animés par les équipes** et destinés aux agences d'emploi, alternant des présentations de nouveaux dispositifs, de nouvelles expérimentations ou des orientations stratégiques, et a supervisé la présence du FPETT à des **salons et événements** à forte visibilité comme le salon Nouvelle Vie professionnelle.

Chiffres-clés 2024

Hausse du taux de fréquentation sur **www.fpett.fr** :

+ 400%

+ de 300 posts

sur les réseaux sociaux

79 nouvelles ressources

disponibles dans la boîte à outils du site internet

12 webinaires

animés par l'équipe Communication

9 nouvelles vidéos

réalisées et mises en ligne



Une nouvelle offre de services dédiée à chaque partie prenante

Engagé dans une dynamique de développement de ses services, le FPETT a souhaité rendre son offre de services plus visible, plus accessible et plus attractive auprès de toutes ses parties prenantes. Après un travail de structuration et de formalisation tout au long de 2024 porté par le pôle Communication, la nouvelle offre de services a été lancée en avril 2025.

Elle repose sur trois piliers stratégiques :



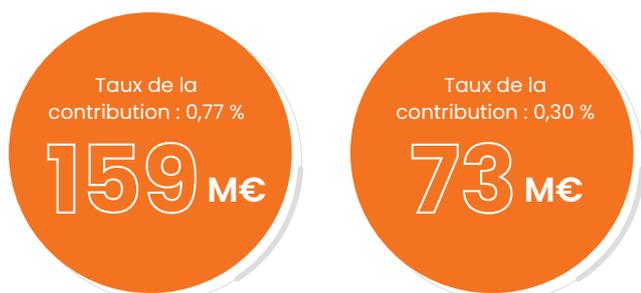
Au travers de cette offre, le FPETT met à disposition de chacun de ses publics des **conseils**, des **informations**, des **solutions** et des **innovations** adaptés à ses attentes et à ses besoins. Avec la même finalité pour tous : que chaque salarié intérimaire et chaque demandeur d'emploi trouve durablement sa place sur le marché du travail.

Le FPETT EN CHIFFRES-CLÉS

AU 31/12/2024

Financement et activités formation 2024

Ressources



Activités formation

CDPI : **8 623** | CIPI : **6 093** | Total **14 716**

CDPI (Contrat de développement professionnel intérimaire)
et CIPI (Contrat d'insertion professionnelle intérimaire)

Focus programmes prioritaires

950
salariés

formés dans le cadre du programme Langue et Compétences

720
salariés

formés dans le cadre des SPOTT

350
salariés

en situation de handicap

75 CAR*

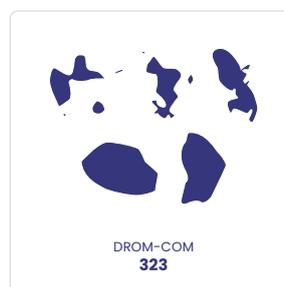
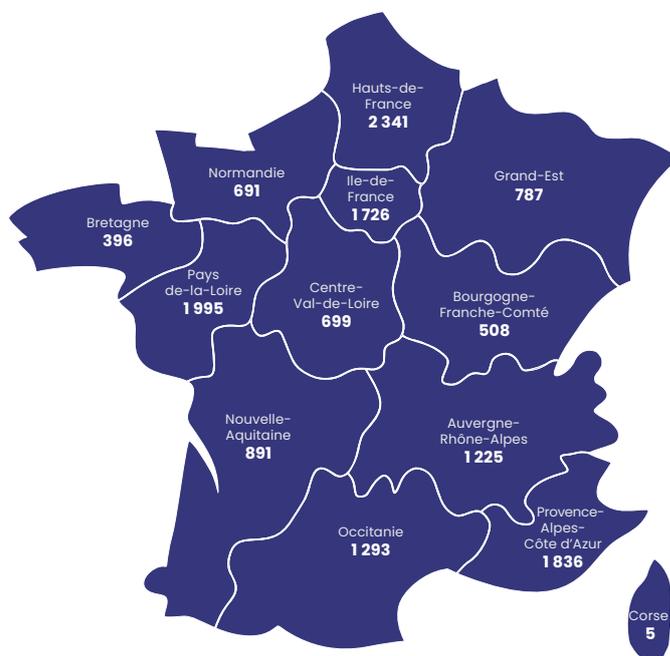
189 000
actions de formations

réalisées par les agences d'emploi et financées sur leurs ressources FPETT

Répartition géographique

Chiffres total CDPI + CIPI

TOTAL GÉNÉRAL : **14 716**



*Contrat Alternance de Reconversion

DROM : la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, La Réunion et Mayotte

Le FPETT EN CHIFFRES-CLÉS

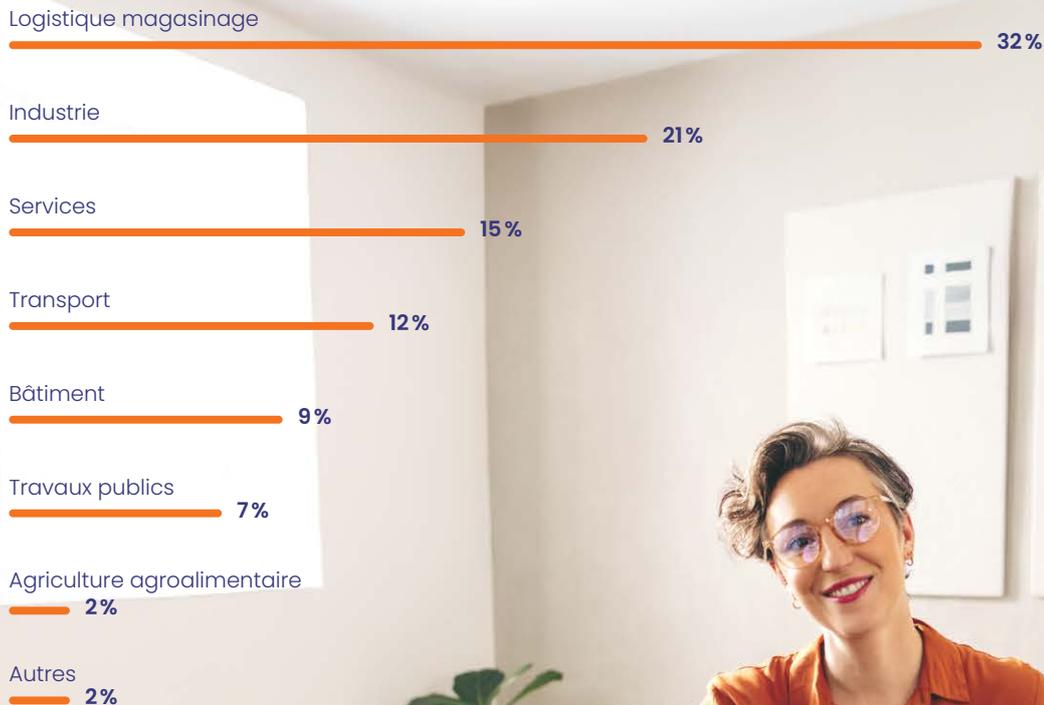
AU 31/12/2024

Focus sur les dispositifs spécifiques CDPI et CIPI

Durée moyenne de la formation en heures



Répartition des formations CDPI + CIPI (en %)





Fonds Professionnel pour l'Emploi
dans le Travail Temporaire

24 rue de Clichy • 75009 PARIS
www.fpett.fr

